

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Siège Social : 70/72, Avenue Habib Bourguiba BP 520-1080 Tunis

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2010.

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE 2010	QUATRIEME TRIMESTRE 2009	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010 AU 31/12/2010	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2009 AU 31/12/2009
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	116 768 351,447	99 758 311,718	425 802 923,793	379 637 834,149
* Intérêts	81 070 911,568	68 733 941,710	285 036 883,804	261 190 347,530
* Commissions en produits	17 692 700,933	13 548 344,192	62 585 565,726	53 860 866,934
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	18 004 738,945	17 476 025,815	78 180 474,262	64 586 619,685
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	31 717 833,932	30 630 511,873	123 334 188,950	122 071 371,341
* Intérêts encourus	30 707 927,907	29 714 267,077	119 181 606,974	118 255 044,847
* Commissions encourues	1 009 906,025	916 244,796	4 152 581,976	3 816 326,494
* Autres charges				
3- Produit net bancaire	85 050 517,515	69 127 799,845	302 468 734,842	257 566 462,808
4- Autres produits d'exploitation	1 090 917,253	745 918,035	3 364 554,334	2 763 517,852
5- Charges opératoires, dont:	40 624 624,480	41 210 642,328	160 265 746,489	155 460 256,479
* Frais de personnel	26 461 353,784	28 471 346,792	109 177 697,119	109 226 215,452
* charges générales d'exploitation	10 026 894,808	7 907 394,860	35 900 016,878	31 334 127,656
6- Structure du portefeuille :	-	-	777 613 424,602	834 771 586,331
* Portefeuille-titres commercial	-	-	543 440 384,485	623 621 969,491
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	234 173 040,117	211 149 616,840
7- Encours des crédits	-	-	4 289 434 644,531	3 825 305 305,227
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	5 601 526 797,745	5 310 645 315,564
* Dépôts à vue	-	-	2 579 369 754,950	2 247 605 228,411
* Dépôts d'épargne	-	-	1 265 463 528,876	1 141 632 469,829
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	143 981 568,325	143 197 485,781
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	48 984 773,478	64 430 512,466
* Ressources spéciales	-	-	94 996 794,848	78 766 973,315
10- Capitaux propres	-	-	457 129 691,415	456 901 338,699

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2010

I- Bases de mesure et principes comptables adoptés lors de l'établissement des indicateurs publiés.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaires

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2010.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2010 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2010 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaires de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2010 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2010 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2010.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre de l'année 2010. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2010 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

La conversion des opérations en devises est effectuée conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2010 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2010. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2010.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2010, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2009 que celles relatives à l'année 2010.

Les données relatives à l'année 2009 sont conformes à celles publiées en janvier 2010 dans le cadre des indicateurs du quatrième trimestre 2009 à l'exception de quelques retraitements qui ont été opérés au niveau de certaines rubriques de l'état de résultat et de la structure du portefeuille qui sont détaillés comme suit :

Au niveau des produits d'exploitation bancaire :

Au niveau de la situation du 31/12/2010, la Banque a adopté une nouvelle méthode de calcul des revenus du Portefeuille Titres Commercial et plus précisément des revenus des BTA. Pour le besoin de la comparabilité entre une période et une autre, il a été procédé à un retraitement des revenus des BTA relatif au quatrième trimestre 2009.

Ce retraitement a donné lieu à la diminution des produits d'exploitation bancaire et en conséquence du Produit Net Bancaire de 5 343 495,352 Dinars en passant de 262 909 958,160 Dinars dans l'ancienne situation à 257 566 462,808 Dinars dans la nouvelle situation. Ce retraitement concerne le poste suivant :

RUBRIQUE	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
Revenus du Portefeuille Titres Commercial et d'investissement et Opérations Financières	64 586 619,685	69 930 115,037	- 5 343 495,352

Au niveau de la Structure du Portefeuille :

Ce retraitement a engendré aussi une baisse pour le même montant au niveau de la rubrique « Structure du Portefeuille ».

Par ailleurs, un reclassement du portefeuille titres commercial au portefeuille titres d'investissement a été effectué pour un montant de 1 500 000,000 dinars.

II- Justifications des estimations retenues

1. Les produits d'exploitation bancaires

Les produits d'exploitation bancaires s'élèvent au 31 décembre 2010 à 425 803 mD. Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement.

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaires

Les charges d'exploitation bancaires s'élèvent au 31 décembre 2010 à 123 334 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours et des crédits sur ressources spéciales.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Pour les besoins de la comparabilité des indicateurs financiers présentés, les capitaux propres au 31/12/2009 sont présentés après affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2010 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.

NOTE EXPLICATIVE SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

La BIAT a clôturé l'année 2010 avec les résultats suivants :

- ⇒ Des encours de crédits de 4289,4 MD, enregistrant une progression de 12,1% par rapport à l'année 2009 ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 5601,5 MD, en accroissement de 5,5%, avec des composantes dépôts à vue et dépôts d'épargne évoluant respectivement à 14,8% et 10,8% ;
- ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 425,8 MD, en augmentation de 12,2% ;

- ⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 123,3 MD, n'évoluant que de 1% grâce à l'amélioration de la structure des dépôts ;
- ⇒ Un PNB de 302,5 MD, en accroissement de 17,4% ;
- ⇒ Des charges opératoires maîtrisées à 160,3 MD, évoluant à 3,1% ;

Durant l'année 2010, la BIAT a poursuivi sa stratégie de diversification de son réseau, avec l'ouverture de 7 points de vente (Kasserine, Enfidha-Aéroport, Raoued/El Ghazala, Hammam Sousse-El Menchia, El Mourouj 4, Les Jardins du Lac et El Menzah 9), portant le nombre de ses représentations à 138 agences.

La BIAT dispose d'un plan de continuité de l'activité qui a été mis en place depuis deux ans. Ce plan de continuité de l'activité, constitué d'un site de Backup informatique pour la reprise de l'activité et d'un plan de repli pour la continuité de l'activité opérationnelle, permet notamment :

- La préservation des dépôts et avoirs de la clientèle ;
- La continuité de l'exploitation dans des conditions normales ;
- L'intégrité de ses données et systèmes notamment comptables ;
- La limitation de son exposition aux différents risques notamment opérationnels.

En outre, un Comité de veille a été mis en place pour suivre la situation et décider rapidement des mesures nécessaires. Tous les clients sont servis dans les délais et dans tout le pays. Les clients des quelques agences endommagées sont servis dans les autres agences de la banque, sans aucune perte d'information. Pour les agences endommagées, un plan de retour à la normale a été déclenché.